



**RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport de Jury

Concours externe

Technicien Recherche et Formation

Branche d'activité professionnelle « B »
Académies de Paris – Créteil - Versailles

Session 2026

Rapport de jury présenté par Frédéric BONHOMME

Président de jury

Composition du jury

Frédéric BONHOMME	Ingénieur d'étude, Président	Paris
Yanis GHANEM	Professeur agrégé	Versailles
Coralie BERTRAND	Technicien recherche et formation en Sciences Physiques	Paris
Sarah DELANNAY	Assistante ingénieure en analyse chimique, Experte	Versailles

Avant-propos

Ce rapport a pour vocation de dresser un bilan de la session 2026 du concours, dans le but d'aider les futurs candidats à se préparer efficacement aux prochaines éditions. En plus de quelques données statistiques, il revient sur les enjeux du concours, les modalités des épreuves d'admissibilité et d'admission, ainsi que sur les attentes et les critères d'évaluation du jury. Pour une préparation optimale, il est recommandé de consulter ce document ainsi que les rapports des sessions précédentes, et de compléter cette lecture par les informations disponibles sur les sites internet des trois académies franciliennes et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

L'emploi-type associé à ce concours est « Technicien en chimie et sciences-physiques ». Le jury nommé pour la session 2026 était composé de quatre membres, respectant la parité homme-femme, provenant des deux académies d'Ile de France.

Comme lors des sessions précédentes, le jury a constaté — et apprécié — la diversité des profils des candidats, tant en termes de formation initiale que de parcours professionnel. Le concours ne requiert pas de profil type : tout candidat disposant de connaissances solides en physique-chimie et d'une bonne compréhension des missions liées à l'emploi-type peut réussir. Certains ont su valoriser leur expérience de manière claire, structurée et dynamique, ce que le jury tient à souligner et à féliciter.

Le jury encourage vivement les candidats non admis à se renseigner sur le quotidien d'un Technicien en chimie et sciences-physique. Il leur recommande également de rechercher des opportunités pour exercer cette fonction en tant que contractuels, afin d'acquérir une expérience concrète du métier et d'en appréhender ses différentes dimensions pour contribuer efficacement à la réussite des élèves.

Le jury a regretté le peu de candidatures au regard du nombre de postes offerts. Il s'est attaché à veiller à une stricte équité de traitement des candidats à l'oral comme à l'écrit.

Nombre de postes ouverts : 3

- Lycée Pasteur (Neuilly-sur-Seine)
- Lycée Lakanal (Sceaux)
- UFR de Sciences - Université Paris-Saclay

Date de l'épreuve d'admissibilité : 20 mai 2026

Date de l'épreuve d'admission : 15 juin 2026

Epreuves et programme

Les programmes du concours sont disponibles sur le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Epreuve d'admissibilité :

Cette épreuve a pour objectif de permettre au jury d'évaluer les connaissances des candidats à la fois en physique et en chimie. Les questions posées peuvent être théoriques ou pratiques, adossées à des mises en situation professionnelle. La connaissance du matériel usuel et de la verrerie de laboratoire, les notions en termes de sécurité comme le tri de déchets ou des équipements de sécurité individuels ou collectifs, ou encore la capacité à communiquer avec des partenaires extérieurs comme les fournisseurs peuvent être évaluées au cours de l'épreuve. Cette épreuve dure 3 heures et a pour coefficient 3.

Avant tout, il est conseillé aux candidats de parcourir rapidement l'intégralité du sujet avant de se lancer dans sa résolution. Un technicien est susceptible, après le concours, d'intervenir en physique comme en chimie : le jury attend qu'il possède un niveau scientifique suffisant dans les deux disciplines.

L'épreuve d'admissibilité portait quatre parties indépendantes couvrant différentes thématiques du programme officiel : chimie, physique, anglais, sécurité et connaissances professionnelles.

Quinze candidats se sont présentés à cette épreuve. Les résultats ont été très hétérogènes. La partie chimie a globalement été la mieux réussie, tandis que de nombreux candidats ont rencontré des difficultés importantes dans la partie physique.

À l'issue de l'épreuve écrite, huit candidats ont été déclarés admissibles, avec une répartition équilibrée entre les femmes et les hommes (50 % / 50 %).

D'une manière générale, le jury a constaté des difficultés dans les divers calculs. L'utilisation de formules de base pour déterminer des valeurs numériques a souvent posé un problème aux candidats.

Epreuve d'admission :

L'épreuve, qui a pour coefficient 5, est constituée de trois parties indépendantes, dont deux à caractère expérimental :

- une partie expérimentale de chimie (40 minutes) ;
- une partie expérimentale de physique (40 minutes) ;
- un entretien devant le jury (25 minutes).

Partie expérimentale

Le jury a souhaité dans cette partie évaluer les candidats sur leur maîtrise des gestes techniques. Les parties expérimentales sont directement liées aux missions qui relèvent de l'emploi-type : savoir reconnaître et utiliser du matériel usuel de laboratoire de physique et de chimie, mettre en place des montages pour les élèves. Le jury avait donc choisi des tâches courantes utilisant du matériel standard, ce qui lui a permis d'évaluer la maîtrise de quelques fondamentaux du métier : choix de matériel, utilisation correcte de celui-ci, respect des consignes de sécurité, aisance et précision des gestes techniques, gestion du plan de travail.

Le jury conseille de lire attentivement le sujet et de tenir compte de la verrerie et du matériel à sa disposition pour permettre une meilleure gestion de leur temps. Une attention particulière doit être également portée à l'utilisation correcte et raisonnée des EPI.

Dans l'ensemble, les candidats ont obtenu de meilleurs résultats en chimie qu'en physique.

Partie entretien

Concernant l'entretien, le jury rappelle qu'il se déroule en deux temps :

- une présentation du candidat, de son parcours et de sa motivation, d'une durée maximale de cinq minutes ;
- un échange avec le jury pour approfondir le sujet et analyser la connaissance de l'emploi-type, d'une durée maximale de vingt minutes.

Le président du jury a rappelé systématiquement à l'entrée des candidats les conditions du concours. Le jury est intervenu selon des séquences équivalentes pour chaque candidat, aussi bien quant à la durée consacrée à chacun, que pour la nature des questions posées.

Lors de l'entretien, le jury attend du candidat qu'il puisse se projeter concrètement dans le rôle de technicien au sein d'un laboratoire. Il rappelle que les postes proposés dans le cadre du concours sont variés : les lauréats peuvent être affectés aussi bien dans des universités (sous réserve de disponibilité de postes) que dans des établissements scolaires, au sein d'équipes de tailles diverses. Il est donc possible qu'un futur Technicien ait à gérer et encadrer seul un laboratoire et des adjoints. Le jury accorde une importance particulière à l'autonomie du candidat. Il est donc vivement recommandé aux personnes sans expérience dans cette fonction de se renseigner non seulement sur les missions associées au poste, mais aussi sur les environnements professionnels en lycée et à l'université, ainsi que sur les perspectives d'évolution de carrière.

Dans l'ensemble, peu de candidats ont utilisé la totalité des cinq minutes de présentation. Les dossiers de candidature (CV et lettres de motivation) ont souvent été insuffisamment préparés ou valorisés.

Une analyse plus approfondie des compétences acquises, en lien avec le poste visé, fait souvent défaut. Par ailleurs, la présentation est parfois trop brève, malgré un parcours professionnel riche. Il est donc essentiel de structurer son intervention de

manière claire et synthétique ; par exemple, annoncer un plan et s'y tenir facilite la compréhension du jury et valorise davantage le profil du candidat.

Au cours de l'échange avec le jury, le candidat doit être en mesure de répondre à des questions portant sur diverses situations professionnelles qu'il a rencontrées : relations avec les enseignants et la hiérarchie, échanges avec les fournisseurs, organisation et charge de travail, entre autres. Il est également attendu qu'il ait réfléchi aux difficultés rencontrées – ou susceptibles de survenir – et qu'il soit capable de proposer des solutions mises en œuvre ou envisagées pour y faire face. Les candidats sans expérience dans le métier doivent quant à eux faire preuve d'une capacité à se projeter dans les missions futures.

La question de la sécurité a été abordée tant lors des épreuves d'admissibilité que d'admission, et les réponses des candidats ont été très variées. Il est donc essentiel que la préparation au concours intègre un travail approfondi sur cette thématique, afin que les candidats acquièrent ou renforcent leurs connaissances en la matière.

Résultats

À l'issue des épreuves d'admission :

- 3 candidats ont été inscrits sur la liste principale ;
- 2 candidats ont été inscrits sur la liste complémentaire.

Recommandations du jury

Le jury recommande aux futurs candidats :

- De renforcer leur maîtrise des notions de physique en vue de l'épreuve écrite d'admissibilité ;
- De préparer plus soigneusement leur présentation orale afin d'exploiter pleinement les cinq minutes imparties ;
- D'accorder une attention particulière à la qualité du CV et de la lettre de motivation, qui constituent des éléments importants de l'évaluation du parcours et de la motivation ;
- De se préparer sérieusement aux épreuves pratiques de chimie et de physique. Ces épreuves permettent d'évaluer les compétences techniques, la rigueur expérimentale, le respect des règles de sécurité ainsi que l'autonomie des candidats. Elles peuvent constituer un élément déterminant dans le classement final et faire la différence entre des candidats présentant des niveaux théoriques comparables.

